

Annexe 3 : Autorisation de prélèvement automatique

Pour souscrire au prélèvement automatique, merci de transmettre cette annexe ainsi qu'un relevé d'identité bancaire complet (RIB, BIC et IBAN) par email à contact@pam75.iledefrance-mobilites.fr ou par courrier à Service PAM 75 - 5, rue Corbineau, 75012 Paris. Un courrier vous informera de la mise en place du prélèvement automatique.

Autorisation de prélèvement : Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

N° du bénéficiaire PAM si connu :

Autorise l'établissement bancaire :

Adresse :

Code postal : Ville :

teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements relatifs aux sommes dues au service PAM 75 pour l'utilisation du Service de transport. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Service PAM 75.

N° ICS : FR32222867C34

Désignation du titulaire du compte à débiter				Désignation du créancier
<input type="text"/>				Keolis Mobilité Paris 5 rue Corbineau 75012 Paris
Désignation du titulaire du compte à débiter				Désignation, nom et adresse de l'établissement teneur du compte
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Fait à : Le :

Signature